



Prix du jury académique au Concours Non au Harcèlement

publié le 23/03/2022

Descriptif :

Le collège Félix Gaillard a été distingué au **niveau académique** pour la réalisation d'une **affiche** dans le cadre du **Concours Non au Harcèlement** - Edition 2022 ! Il sera bientôt en compétition devant un **jury national**...
Félicitations à tous les élèves du projet et à leurs professeurs [...]

Le collège Félix Gaillard a été distingué au **niveau académique** pour la réalisation d'une **affiche** dans le cadre du **Concours Non au Harcèlement** - Edition 2022 ! L'affiche a été réalisée par l'atelier Non au Harcèlement (NAH) animé par F. Rebillier (réfèrent harcèlement de l'établissement). Elle sera bientôt en compétition devant un **jury national** (résultats attendus entre lundi 9 mai 2022 et le mardi 24 mai 2022).

Félicitations à tous ceux qui se sont impliqués dans le projet (personnels, étudiants de l'IUT d'Angoulême) et surtout à nos élèves ambassadeurs de la prévention et de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

Découvrez l'affiche réalisée par nos élèves et le palmarès 2022 pour l'académie de Poitiers :

 [college_a_poitiers_clgfelixgaillard](#) (PDF de 185.8 ko)

Catégorie Prix "Non au harcèlement"

École :

- ▶ AFFICHE : École Jean Everhard - TERRES DE HAUTE CHARENTE (16)
- ▶ VIDÉO : École Jean Bouchet - BEAUGEAY (17)

Collège :

- ▶ AFFICHE : Collège Félix GAILLARD - COGNAC (16)
- ▶ VIDÉO : Collège Georges Clemenceau - CERIZAY (79)

Lycée : État néant



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.